



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC
JURASSIEN
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué aux médias

22 avril 2024

Les subventions aux éoliennes coûtent 13 millions de francs à la population

L'éolien est une affaire juteuse pour les promoteurs éoliens. En 2023, ils ont empoché plus de CHF 13 millions du fonds des énergies renouvelables de la Confédération, un fonds alimenté par les consommateurs d'électricité. La population suisse sera donc passée à la caisse pour soutenir financièrement notamment BKW SA, qui exploite le parc éolien de Mont-Crosin et qui a dégagé la même année un bénéfice net de CHF 432 millions.

Pendant l'année 2022, en raison des prix élevés de l'électricité sur le marché, les exploitants éoliens au bénéfice de la rétribution à l'injection (RI) avaient dû exceptionnellement verser de l'argent au fond des énergies renouvelables. Le lobby éolien Suisse Eole en avait profité pour parler d'un "nouveau paradigme énergétique" ([lien](#)). Le nouveau paradigme n'aura pas duré longtemps : avec le retour à la normale sur les marchés de l'électricité, les promoteurs éoliens encaissent à nouveau des subventions. En 2023, plus de CHF 13 millions leur ont ainsi été versés sous forme de subventions ([lien](#)). Sans surprise, Suisse Eole n'a pas encore diffusé cette information pourtant importante pour la branche éolienne et la population.

Pour rappel, le fonds des énergies renouvelables est alimenté par la taxe que paie chaque consommateur sur sa facture d'électricité. Chaque kilowattheure d'électricité éolienne a ainsi bénéficié d'un soutien de 10 centimes. Quand on sait que la valeur du courant sur les marchés ne s'élève en moyenne qu'à la moitié de ce montant (5 ct.), on constate que l'éolien est ultra-subventionné : la subvention représente deux fois le prix du marché (!).

Plus piquant encore est le constat que 60% des CHF 13 millions ont été versés à Juvent SA pour le parc éolien de Mont-Crosin, dont BKW SA est le principal actionnaire. Durant la même année, ce groupe a dégagé un bénéfice net de CHF 432 millions. Dans un contexte actuel de perte de pouvoir d'achat et de factures d'énergie souvent très lourdes, la population suisse subventionne une entreprise privée qui dégage des bénéfices colossaux.

Avec la loi sur l'électricité sur laquelle la population vote le 9 juin, le volume d'électricité éolienne devra être accru dans des proportions considérables. Pour rappel, l'Office fédéral de l'énergie a estimé le potentiel éolien suisse à plus de 4'000 éoliennes, alors qu'à peine plus de 50 machines sont en service aujourd'hui. La loi entraînerait immanquablement une explosion des subventions, à la charge de la population.

Paysage Libre BEJUNE invite la population à rejeter la loi sur l'électricité, qui entraînera des conséquences financières incontrôlables.

Contact : Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, info@pl-bejune.ch